

COMMISSION DE LA FORMATION
ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE
D'AIX-MARSEILLE UNIVERSITE

DÉLIBÉRATION n° 2022/01/13-07

La **Commission de la Formation et de la Vie Universitaire**, en sa séance du 13 janvier 2022, sous la présidence de M. Eric Berton, Président d'Aix-Marseille Université, représenté par M. Lionel NICOD, Vice-président Formation,

Vu le Code de l'Éducation,

Vu les statuts modifiés d'Aix-Marseille université,

Vu la circulaire du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche n° 2011-1021 du 3 novembre 2011 relative à la vie étudiante et au développement de la vie associative et des initiatives étudiantes,

Vu la délibération N° 2020/09/10-05 de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire d'Aix-Marseille Université du 10 septembre 2020 modifiant le règlement intérieur du FSDIE Social,

Vu les arrêtés de proclamation des résultats des élections à la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire d'Aix-Marseille Université en date du 26 novembre 2021,

DÉCIDE :

OBJET : désignation nominative des membres étudiants élus de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire appelés à siéger au sein de la Commission ad hoc pour l'aide sociale du Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Etudiantes – (FSDIE social)

La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire approuve la désignation de :

- Mme Anaëlle ENOCH,
- Mme Meryem HAMIDI ALAOUI,
- M. Logan THEBERT.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Composition : 40 membres

Membres en exercice : 39

Quorum : 20

Présents et représentés : 29

Fait à Marseille, le 13 janvier 2022



Eric BERTON
Président d'Aix-Marseille Université